



Recommandations au congé d'un usager provenant d'une unité en éclosion d'un centre hospitalier ou de réadaptation - retour uniquement à domicile (exclut RPA, RI et CHSLD)

EN QUITTANT LE CENTRE HOSPITALIER OU DE RÉADAPTATION

À la sortie de la chambre et de l'hôpital :

- Procédez à l'hygiène des mains.
- Mettez un masque de procédure pour circuler dans l'installation.
- Limitez les accompagnateurs au minimum.
- Demandez à l'accompagnateur de porter un masque et de faire l'hygiène des mains régulièrement.
- Ouvrir les fenêtres dans la voiture si possible.

EN TOUT TEMPS

- Évitez de toucher à votre nez, à votre bouche et à vos yeux en tout temps; si vous ne pouvez l'éviter, lavez-vous les mains avant et après.
- Lavez-vous les mains après un contact avec les espaces partagés, avant de manger, après vous être mouché, après être allé à la toilette.
- Même vacciné, vous devez suivre les mesures sanitaires.

AU RETOUR À LA MAISON

- Évitez les contacts avec d'autres personnes. Si impossible, respectez la distanciation physique de 2 mètres.
- Lavez-vous les mains dès l'arrivée à votre domicile.
- Prenez un bain/douche en incluant le lavage des cheveux et mettez des vêtements propres.
- Désinfectez vos appareils électroniques.
- Nettoyez les bagages et les vêtements utilisés durant votre séjour et mettez les objets ne pouvant être nettoyés en quarantaine pendant 24 h.

DANS LES JOURS SUIVANT LE CONGÉ

- Restez à l'affût de l'apparition de symptômes (frissons, toux, difficultés respiratoires, absence d'odorat/goût, fièvre, mal de gorge, céphalée, congestion ou écoulement nasal, mal de ventre, diarrhée, nausée, vomissement, mal de ventre, fatigue, perte d'appétit, douleurs musculaires). **Informez le personnel en présence de l'un de ces symptômes.**
- Si vous développez des symptômes, prendre rendez-vous :
 - En centre désigné de dépistage au (450) 975-5491 ou au www.quebec.ca/coronavirus
 - Plusieurs dépistages pourraient être effectués en fonction des recommandations en vigueur pour les usagers.

Nous vous recommandons de faire preuve de prudence si vous partagez votre domicile avec une personne vulnérable ou âgée dans les 14 jours suivant votre congé.